



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Question écrite n° 120768

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la cohésion sociale à propos de la campagne initiée par le Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants en 2011. Cette campagne vise également à promouvoir la signature, la ratification et la mise en oeuvre de la convention de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Un appel à contribution a été lancé, pour notamment financer les activités en 2012 et en 2013, la campagne 2011 ayant été financée par une contribution volontaire de l'Allemagne. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le rôle que prendra la France par rapport à cette initiative.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grenet](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120768

Rubrique : Traités et conventions

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale (secrétariat d'État)

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11269

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)